



**RECOMMANDATIONS PRÉSENTÉES AU
FORUM ITINÉRANT EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE**

30 septembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Présentation de l'association à cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence.....	4
Les enjeux d'à cœur d'homme et de ses membres concernant l'intervention en matière d'agression sexuelle.....	7
Réalités régionales : GAPI, Capitale-Nationale.....	9
Réalités régionales : Centre Ex-Equo, Chaudière-Appalaches	12
Réalités régionales : SATAS, Abitibi-Témiscamingue	14
Conclusion.....	16
Références.....	17
Annexe I – Organismes membres 2015-2016.....	18

Introduction

À l'invitation du Forum itinérant en matière d'agression sexuelle, à cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence a eu l'occasion de présenter ses activités, ainsi que celles de ses organismes membres, lors de la consultation du 3 septembre dernier à Rivière-du-Loup.

Pour nous, il ne fait aucun doute que la problématique des agressions sexuelles, dans notre société, mérite une attention soutenue et la mise en place de moyens diversifiés pour la résoudre. Il est inacceptable de constater qu'à chaque année, des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes subissent ces agressions et doivent vivre avec les conséquences qui en découlent. Collectivement, nous avons le devoir de les soutenir et de leur offrir l'aide nécessaire à leur rétablissement.

Nous croyons que nous avons également une responsabilité collective dans la prévention de ces gestes criminels. Par leurs actions, les organismes membres d'à cœur d'homme participent à sensibiliser la population à la nature violente de ces actes, qui souvent s'inscrivent dans un contexte où l'agresseur est un proche, un conjoint, un membre de la parenté. Aussi, nous sommes convaincus que le travail que nous accomplissons afin de réduire la violence conjugale ainsi que l'aide que nous apportons aux hommes en difficulté font partie de l'ensemble des actions qui contribuent à promouvoir des rapports égalitaires et respectueux entre les hommes et les femmes.

Souhaitant poursuivre notre contribution vers une société sans violence, nous vous présentons ici les recommandations de notre association, de même que celles de nos membres, en vue de la rédaction du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle. Afin d'illustrer certaines réalités spécifiques et de mettre en lumière les difficultés et les réussites, trois exemples suivent la présentation en proposant des recommandations régionales.

Présentation de l'association à cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence

L'association à **cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence** est un organisme communautaire autonome, fondé en 1987, qui a pour mission d'agir comme ambassadeur de ses organismes membres afin de promouvoir, au niveau sociopolitique, un réseau œuvrant en transformation sociale visant des rapports égalitaires et sans violence. **à cœur d'homme** regroupe 29 organismes reconnus au Québec en matière d'aide aux hommes ayant des comportements violents.

Dans le cadre de sa mission, l'association fait la promotion, auprès des divers partenaires politiques, institutionnels et communautaires, des organismes communautaires autonomes qui interviennent auprès des hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal et familial, afin de les aider à améliorer leur qualité de vie et de contribuer à assurer la sécurité de leurs proches, autant que d'eux-mêmes. L'association œuvre également à la reconnaissance des besoins des organismes, afin qu'ils disposent des ressources nécessaires à la réalisation de leur mission, à travers laquelle ils rejoignent environ 7650 hommes par année.

Engagement et contribution

Au cours des dernières années, l'association à **cœur d'homme** a apporté une contribution diversifiée, portant sur plusieurs enjeux, et ce, en collaboration avec de nombreux partenaires, que ce soit en matière de recherche ou de développement de projets en concertation.

Sur le plan de la recherche, nous collaborons en particulier avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) et l'équipe de recherche Masculinités et Société dont l'association est membre.

Dès les premières années d'activité de l'association, des liens étroits avec les chercheurs se sont construits. **à cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence** et plusieurs de ses organismes membres collaborent déjà à de nombreux travaux de recherche et participent à la diffusion des connaissances, notamment sur les réalités masculines en matière de violence conjugale.

Un projet de recherche, mené en partenariat avec le CRI-VIFF, a permis à l'association de se doter d'un guide « Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal » et de mettre en place un outil d'appréciation du risque d'homicide conjugal. Cette expertise permet actuellement aux organismes membres de se mobiliser à travers le Québec, de donner la formation sur la prévention de l'homicide conjugal auprès des intervenants-es de première ligne des réseaux communautaires et institutionnels. L'objectif de cette formation est de les outiller pour mieux intervenir lorsqu'ils sont confrontés à un homme représentant un potentiel de dangerosité élevé pouvant conduire ultimement à un homicide. Ce réseautage a conduit à l'implantation de cellules de crise de gestion des risques d'homicides dans certaines régions du Québec.

Grâce au partenariat avec le CRI-VIFF sur la prévention de l'homicide conjugal, l'association a mis en place une collaboration efficace, qui a mené à l'élaboration du projet de recherche : *Construction contemporaine du problème de violence conjugale et de ses réponses chez les organismes œuvrant auprès des conjoints ayant des comportements violents*. Pour la première fois, **à cœur d'homme**, en collaboration avec les chercheurs Normand Brodeur et Valérie Roy de l'Université Laval, s'implique dans un projet de recherche pour lequel chaque organisme membre de l'association a été invité à devenir partenaire. Au total, 25 organismes participent à cette recherche. Elle permettra à l'association de mieux définir ses positions quant à la problématique de la violence conjugale, de dégager des perspectives concernant l'avenir des programmes et d'établir un dialogue avec l'ensemble de ses partenaires.

à cœur d'homme s'implique également dans le comité aviseur des projets de recherche suivants : *La violence conjugale et la séparation : intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents* (Suzanne Leveillé), *Maternité et paternité en contexte de violence conjugale* (Geneviève Lessard) et *Personnes handicapées, aînées et immigrantes vivant dans une dynamique de violence conjugale* (Nathalie Sasseville).

Sur le plan de la concertation, **à cœur d'homme** s'est notamment impliqué au sein du Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale (COAMF) pendant de nombreuses années. L'association a participé au projet pilote de la ligne SOS médiation familiale et violence conjugale, et en collaboration avec trois autres partenaires, elle a donné à plus de 300 médiateurs familiaux du Québec des formations complémentaires sur la violence conjugale.

Projets réalisés par à cœur d'homme

- Élaboration de recommandations sur la lutte contre l'intimidation, auprès du ministère de la Famille (2014).
- Diffusion de la formation « Intervenir auprès des hommes en vue de prévenir le risque de l'homicide conjugal » par nos membres aux intervenants de 1^{re} ligne (DPJ; CSSS; centres de crise...) à travers le Québec (2014).
- Réalisation de la vidéo « Consulter, Cheminer, S'en sortir » qui fait valoir l'expertise et le professionnalisme de l'intervention auprès des hommes (2012).
- Élaboration d'un mémoire sur les drames intrafamiliaux, présenté devant un comité d'experts (2012).
- Élaboration d'un mémoire pour le plan d'action en matière de violence conjugale – Volet autochtone (2011).
- Élaboration d'un guide d'intervention en matière de risque d'homicide conjugal (2009-2011).
- Réalisation d'une deuxième campagne de sensibilisation s'adressant spécifiquement aux hommes en situation de violence conjugale (hiver-printemps 2011) : « Ce n'est plus comme avant ».
- Contribution en partenariat avec Masculinités & Société à la rédaction du livre *Regards sur les Hommes et les Masculinités* (2010).
- Contribution, en partenariat, à l'organisation du premier séminaire québécois portant sur la prévention de l'homicide conjugal (2010) : « L'homicide conjugal : s'unir pour prévenir ».

- Réalisation d'un premier colloque national portant sur le thème des enfants exposés à la violence conjugale et la transmission intergénérationnelle des comportements violents et de victimisation (2010) : « Enfants victimes... adultes de demain ».
- Organisation d'une première campagne de sensibilisation s'adressant spécifiquement aux hommes en situation de violence conjugale (2007-2008) : « Je fais un homme de moi... je demande de l'aide ».

Projets d'à cœur d'homme en cours de réalisation

- Projet L'Hommencolère : l'association collabore avec Le Bureau – Firme théâtrale, organisme à but non lucratif se consacrant à la production et à la diffusion d'événements théâtraux, à la présentation du spectacle *L'Hommencolère*, portant sur le thème de la violence subie et vécue par les enfants en milieu familial. Pourquoi choisir une pièce de théâtre comme outil de sensibilisation? Afin de conjuguer le pouvoir d'identification du récit et une certaine distanciation que permet la mise en scène pour éveiller la conscience du spectateur, susciter un questionnement sur le thème et pour certains entraîner une prise de conscience pouvant mener à une demande d'aide;
- Projet de diffusion de l'outil d'appréciation du risque d'homicide et formation auprès des communautés autochtones : le projet vise à permettre l'accès et l'utilisation de l'outil à l'ensemble des intervenants(es) qui travaillent auprès d'une clientèle masculine ayant des comportements violents. Il se définit en trois phases :
 - Phase 1 : Projet de traduction en anglais du guide de prévention, du guide des formateurs et des deux outils : stratégies d'intervention en matière de prévention de l'homicide conjugal et appréciation du risque;
 - Phase 2 : Diffusion des outils francophones et anglophones auprès de nos organismes membres;
 - Phase 3 : Diffusion en milieu autochtone.

Les enjeux d'à cœur d'homme et de ses membres concernant l'intervention en matière d'agression sexuelle

Les organismes membres d'à cœur d'homme ont rencontré l'an dernier à travers leurs services d'intervention environ 7650 hommes qui à un moment donné ont lancé un appel à l'aide. Nos membres jouent aussi un rôle important dans les activités de prévention et de sensibilisation à la violence auprès d'un autre groupe de 8000 personnes provenant de différents milieux tels les centres de formation professionnelle, les écoles, les carrefours jeunesse emploi et certains milieux de travail.

Nous avons développé une expertise au niveau de la formation spécialisée en matière de violence conjugale et d'aide aux hommes auprès de nos partenaires. Nos organismes jouent aussi un rôle important dans les activités de prévention et de sensibilisation, de même qu'au niveau de la formation de nos partenaires. Ils participent à de nombreuses instances de concertation et travaillent en collaboration afin de réduire la tolérance sociale à l'endroit de la violence conjugale, de promouvoir des rapports égaux et de répondre aux besoins des hommes sollicitant de l'aide. De plus, chacun des organismes a développé des activités et une programmation qui répondent aux besoins spécifiques de son milieu.

Nos interventions abordent tous les types de violence incluant la violence sexuelle. Plusieurs agressions sexuelles se produisent en contexte de relation conjugale ou intime et nous croyons qu'il est important de continuer de mieux dépister la violence sexuelle et de mettre en place une sensibilisation efficace qui pourrait rejoindre l'ensemble de la population, incluant la clientèle masculine. Nous souhaiterions retrouver dans le prochain plan davantage d'activités de prévention et de sensibilisation qui s'adressent aux hommes et aux jeunes garçons. Pour les hommes qui participent à nos groupes, la violence sexuelle est de moins en moins taboue et certains osent l'aborder dans les discussions. Cela résulte à notre avis d'une sensibilité plus grande face à la problématique – sensibilité que l'on doit encourager –, d'une meilleure réceptivité des participants à ce type de violence et d'une meilleure formation de nos intervenants qui sont davantage à l'aise d'aborder le sujet avec la clientèle.

En matière d'agression à caractère sexuel, tout comme pour la problématique de la violence conjugale, le silence contribue souvent à faire perdurer l'agression. La dénonciation est importante et doit être encouragée. Collectivement, nous devons refuser de tolérer les agressions à caractère sexuel. Par contre, si les dénonciations sont souhaitables, elles amènent une pression sur les services mis en place autant pour les victimes que pour les auteurs d'agression. Nous devons donc avoir les moyens autant en ressources financières qu'en matière de formation pour faire face à la demande.

Certains de nos membres ont aussi pour mission d'accueillir les hommes en difficulté et nous témoignent régulièrement du manque de services pour les hommes victimes. Ceux-ci sont peu développés et il est difficile pour ces hommes d'avoir accès à un suivi spécialisé. Lorsque l'on connaît la difficulté des hommes à demander de l'aide, cela demeure préoccupant. Les ressources communautaires intervenant auprès des victimes d'agression sexuelle limitent leur clientèle aux femmes et aux enfants. L'accès à une aide spécifique est donc plus complexe pour les adolescents et les hommes adultes. Il faut pourtant encourager les hommes de tous âges, qui ont été victimes d'agression sexuelle, à demander de l'aide. Au fil

des ans, les informations recueillies auprès de la clientèle lors des entrevues d'accueil nous permettent de constater que si bon nombre de participants ont commis des gestes de violence sexuelle, plusieurs ont aussi vécu des agressions dans leur enfance et dans leur adolescence. Inutile de préciser que les traumatismes laissés par ces agressions ont influencé leur parcours d'homme adulte.

Ainsi, plusieurs organismes ont développé des services s'adressant à des clientèles vivant des réalités particulières : hommes en difficulté, adolescent-e-s ayant des comportements violents, autochtones, femmes ayant des comportements violents ou hommes subissant de la violence, programmes spécifiques pour les hommes aînés.

Enfin, de manière générale, nous croyons à une meilleure concertation entre les différents acteurs et nous sommes convaincus qu'un partage plus soutenu de nos expertises en matière d'aide aux hommes pourrait faire une différence dans la prévention et le traitement des agressions à caractère sexuel. Même si certains organismes ont créé des liens, peu de ponts existent entre nos organismes pour conjoints ayant des comportements violents et les organismes qui œuvrent en matière d'agression à caractère sexuel.

La tâche est grande et les défis sont nombreux. Les orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle nous semblent pertinentes et fort prometteuses pour y arriver. Pour **à cœur d'homme**, la lutte aux agressions à caractère sexuelle passe par une transformation sociale entraînant une diminution de la tolérance concernant la violence sexuelle et repose surtout sur des rapports d'égalité entre les sexes.

Recommandations

- Consolider les services existants pour les hommes victimes d'agression sexuelle.
- Consolider les services de traitement pour les auteurs d'agression sexuelle.
- Développer des services adaptés aux réalités masculines en lien avec la problématique de la violence sexuelle.
- Être en mesure de mieux dépister la violence sexuelle.
- Soutenir la formation des intervenants autant pour les victimes que les auteurs.
- Développer des mécanismes de concertation entre les organismes qui interviennent auprès des hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal et les organismes qui interviennent auprès des victimes d'agressions sexuelles.
- Développer des activités de prévention et de sensibilisation adaptées et qui s'adressent plus spécifiquement aux hommes et aux jeunes garçons.

Le GAPI (Groupe d'aide aux personnes impulsives) est un organisme communautaire autonome, œuvrant en violence conjugale et familiale depuis 1987 dans la région de la Capitale-Nationale (Québec métropolitain et Portneuf).

Notre mandat se situe sur deux plans. Tout d'abord à travers l'intervention individuelle, afin d'inciter les hommes ayant des comportements violents et contrôlants à l'égard de leur partenaire à mettre en œuvre des changements de comportements et d'attitudes envers cette dernière et leurs enfants. Parallèlement à ce qui précède, nous sommes appelés à travers de multiples activités de sensibilisation, de formation, de conscientisation et de prévention, à contribuer au mouvement social visant la mise en place d'une société véhiculant des valeurs de non-violence et d'égalité entre les sexes.

Dans ce contexte, nos interventions ne se limitent pas aux seules agressions sexuelles; sur cette question, le taux de révélation rapporté lors des entrevues d'accueil-évaluation, le premier contact d'un homme à l'intérieur des services, ne représente que 5 % des gestes de violence reconnus. Puisque 42 % des hommes rencontrés à l'accueil estiment avoir exercé de la violence sexuelle, nous privilégions une intervention axée sur l'ensemble des dimensions que peut prendre la violence sexuelle, en portant une attention particulière à la transversalité de cette dernière à travers les autres formes de violence¹.

Depuis 2013, le GAPI poursuit un plan d'action lui permettant de bonifier ses services et interventions en sensibilisation, dépistage et prévention de la violence sexuelle présente chez sa clientèle et lors d'activités auprès de la population en général. Les principaux objectifs de ce plan d'action sont de mieux dépister la violence sexuelle, de disposer d'activités de groupe abordant ce thème, de sensibiliser face aux impacts de la violence sexuelle et d'outiller l'équipe d'intervention pour mieux intervenir sur ces questions. Tout au long du travail effectué pour la réalisation du plan d'action, nous avons eu le souci et la préoccupation de tenir compte de l'ensemble des secteurs d'activités de l'organisme. Ainsi, nous avons actualisé tout autant les documents de sensibilisation que les outils utilisés à l'évaluation et lors de la démarche de groupe afin de prendre davantage en considération la variable de la violence sexuelle à chacune des étapes de la démarche.

Pour le GAPI, cela a représenté une variété d'actions comme de bonifier le questionnaire d'accueil-évaluation utilisé afin d'y inclure des comportements plus subtils de violence sexuelle, d'élargir la question des abus sexuels vécus dans l'enfance par les hommes rencontrés et de développer la question de l'intimité sexuelle du couple et l'usage de la pornographie. Au-delà de la première sensibilisation lors de l'évaluation, les mêmes thèmes sont explicités et la réflexion est approfondie à partir d'activités de groupe ayant été ajoutées ou retravaillées. De plus, diverses occasions d'échanges ont permis à l'équipe d'intervention d'augmenter le niveau d'aisance à aborder la violence sexuelle et, afin de répondre à leur besoin, nous offrirons cet automne une formation sur *L'intervention auprès des hommes présentant des troubles du comportement sexuel* en collaboration avec l'Institut

¹ GAPI, Rapport d'activités 2014-2015, page 30.

universitaire en santé mentale de Québec. Ce partenariat a d'ailleurs conduit à la mise en place d'une passerelle de services entre nos deux organismes.

Par ailleurs, l'une des réalisations importantes du plan d'action a été la consultation en 2014, de nos participants en groupe afin d'intégrer leurs préoccupations au développement des services en violence sexuelle du GAPI. Le simple fait de passer des questionnaires anonymes a conduit à des discussions productives dans une optique de sensibiliser aux formes de violence sexuelle. L'analyse des réponses reçues nous a permis de constater l'intérêt du 2/3 des participants à aborder et mieux cerner le sujet de la sexualité et de la violence sexuelle lors des rencontres de groupe, ne voyant pas la nécessité de traiter cette forme de violence autrement que les autres. Malgré les réticences de certains participants, l'équipe d'intervention est d'avis qu'il serait pertinent d'en parler davantage, d'autant plus que ceux-ci ont exprimé leur confiance en l'expertise des intervenants et sont à l'aise avec l'équipe pour les accompagner dans ce volet de leur cheminement. Parmi les autres constats qui se dégagent de cette consultation, notons que cela a été pour certains l'occasion de prises de conscience, autant comme agresseur que comme cible de violence sexuelle, que la majorité démontre un intérêt à aborder la question de la jalousie, que la moitié des répondants se disent actuellement satisfaits de leur vie sexuelle et que la grande majorité affirme consommer de la pornographie. Mais le constat qui nous semble le plus significatif est que, à la suite de cette activité, un taux significativement plus grand de répondants reconnaissait avoir exercé ou subi de la violence sexuelle.

Parmi les enjeux que nous avons identifiés par rapport à la problématique des agressions sexuelles, nous tenons d'abord à souligner l'importance des deux champs d'actions. En effet, à l'image du travail que nous accomplissons quotidiennement, nous croyons qu'il est à la fois nécessaire de participer au changement social vers une plus grande égalité entre les hommes et les femmes et d'intervenir sur le plan individuel pour favoriser l'adoption de comportements sains et respectueux.

De la même manière, nous sommes convaincus de l'importance d'aborder la question de la violence sexuelle en respectant l'approche globale de notre organisme. Dans cet ordre d'idées, il importe pour nous de ne pas cloisonner les actions et les interventions sur cette forme de violence dans un seul champ de nos activités. À ce titre, l'un des enjeux demeure de bien définir notre rôle dans la trajectoire des services locaux.

Par ailleurs, lors de la consultation auprès de nos participants sur la violence sexuelle, nous avons constaté certaines résistances à aborder cette question en groupe. Un malaise similaire a été identifié par l'équipe d'intervention qui doit aller chercher l'information, la recevoir et travailler de façon saine avec une diversité de problématiques. Au-delà du besoin de formation sur cette forme spécifique de violence, un autre enjeu se profile : celui de l'investissement d'énergie et de ressources dans un créneau d'action déjà fortement sollicité.

Le GAPI ayant investi dans la poursuite de ce projet de développement d'interventions en matière de violence sexuelle, nous avons eu dès le départ la préoccupation d'établir des liens avec les partenaires de notre région et de pouvoir partager le travail accompli avec d'autres organismes intervenant auprès d'hommes exerçant de la violence dans un contexte conjugal et familial. Ces échanges, transferts et influences respectives nous semblent des avenues de

travail essentielles dans la bonification des pratiques et l'adaptation aux réalités multiples du terrain.

Nous croyons fortement à l'importance des actions ayant une portée sociale afin de progresser dans la lutte à la violence sexuelle. Même si les diverses actions s'adressant aux victimes s'avèrent toujours essentielles, nous espérons que l'exemple de nos actions régionales puisse ouvrir la porte à des actions diversifiées, supportées et validées auprès des hommes. Ceux auprès de qui nous intervenons, mais aussi auprès de la population en général, en trouvant des façons représentatives et significatives de les rejoindre.

Recommandations

- Définir les agressions sexuelles dans l'optique plus vaste des violences sexuelles.
- Soutenir financièrement les organismes dans le rôle qu'ils sont amenés à jouer dans la trajectoire de services en matière d'agression sexuelle.
- Favoriser le transfert d'expertise entre les organismes.
- Favoriser le changement social vers une plus grande égalité entre les sexes.
- Documenter et inclure le point de vue des hommes dans les modalités de sensibilisation, tant comme agresseur que victime de violences sexuelles.
- Soutenir les intervenants dans leurs besoins de formation en violence sexuelle.



Réalités régionales : Centre Ex-Equo, Chaudière-Appalaches

Le Centre Ex-Equo a pour mission d'aider les hommes et les femmes qui sont aux prises avec un problème de comportements violents dans un contexte conjugal et familial et d'offrir des services de toutes natures en lien avec cette problématique. Nous avons également à cœur de prévenir le problème de la violence et promouvoir l'établissement, le maintien et le développement de relations égalitaires entre les personnes.

En complément, nous offrons des services d'aide aux personnes adultes hommes et femmes de la région de Chaudière-Appalaches, judiciairisées ou non, ayant commis ou craignant de commettre une agression sexuelle, et ce, peu importe si l'évènement est récent ou non.

Ainsi, le programme de services aux agresseurs sexuels a été développé en vue de favoriser l'arrêt des comportements sexuels déviants et prévenir la récidive afin d'en arriver à une réinsertion sociale. Par le biais d'activités thérapeutiques structurées, le participant ou la participante acquiert des connaissances face à sa problématique sexuelle et apprend à satisfaire ses besoins par l'adoption de nouveaux comportements non déviants. Cette thérapie peut s'échelonner sur une période pouvant atteindre jusqu'à 24 mois selon les besoins du participant. Les rencontres sont d'une durée de 3 à 4 heures par semaine (individuelles, de groupe et de couple).

Les services sont spécifiquement offerts aux personnes présentant un trouble du comportement sexuel : pédophilie, inceste, agression sexuelle, contact sexuel inadéquat, exhibitionnisme, frotteurisme, voyeurisme, harcèlement sexuel ou autres. Nous privilégions les approches cognitivo-comportementale et behaviorale. De plus, notre équipe d'intervenants est mixte, ce qui permet à la clientèle d'être confrontée tant à des hommes qu'à des femmes. Chaque sexologue possède une maîtrise en sexologie-clinique. Le programme de thérapie est composé de huit volets : les habiletés sociales, la résolution de conflits, les distorsions cognitives, la gestion des émotions, l'éducation sexuelle, l'empathie, la prévention de la récidive et l'exposition à la violence. Chaque volet est abordé dans un bloc d'une durée de 10 semaines qui sont, elles, divisées en plusieurs thèmes en référence au programme clinique d'intervention. Les objectifs de la thérapie sont d'identifier les facteurs prédisposant, précipitant et perpétuant de la problématique sexuelle et de tenter de diminuer l'intensité de ces facteurs et améliorer la qualité de vie de l'individu.

Étant donné la nature de la problématique, nous avons bien sûr développé des liens privilégiés avec le milieu judiciaire, les services correctionnels québécois et canadiens et les centres résidentiels communautaires (maisons de transition). Pour la prochaine année, nous comptons partager notre programme thérapeutique avec SATAS en Abitibi-Témiscamingue et le CIASF de l'Outaouais. Nous croyons en l'importance de maintenir des services régionaux qui participeront à protéger la société et à diminuer le nombre de victimes d'agression sexuelle.

Recommandations

- S'assurer de l'accessibilité des services pour les hommes ayant été abusés dans l'enfance.
- Faciliter l'application de la Loi 21 qui rend plus difficile le recrutement de personnel répondant au cadre de cette loi.
- Assurer un financement adéquat aux organismes afin qu'ils offrent des conditions salariales et de travail intéressantes qui favoriseront la rétention de personnel dans les ressources.
- Rendre plus accessible la maîtrise en sexologie clinique de l'Université de Montréal, qui actuellement favorise les étudiants en recherche plutôt qu'en intervention, afin de faciliter le recrutement de personnel spécialisé. Il manque de finissants dans ce domaine et ils ont peu d'intérêt à travailler avec la clientèle d'agresseurs sexuels.

Fondé en 1996, le Service d'aide et de traitement en apprentissage social (SATAS) vient en aide aux personnes, principalement des hommes, qui ont des comportements violents en contexte conjugal, par le biais d'un programme d'intervention de 15 à 20 semaines et un programme de sensibilisation à l'utilisation de la violence sous toutes ses formes offert en milieu carcéral. Le SATAS complète sa mission en jouant un rôle de premier rang dans sa communauté par des actions de sensibilisation, de prévention et de formation, notamment en matière de prévention de l'homicide conjugal et/ou familial et par des ateliers de gestion de la colère dans les milieux scolaires et les communautés autochtones de notre région.

À ce titre, rappelons que notre région est un très grand territoire, que les distances sont considérables et que les besoins sont importants, voire criants, principalement dans les MRC qui présentent des facteurs de défavorisation². Les personnes des premières nations sont surreprésentées au niveau de la problématique de la violence et notre région compte sept communautés autochtones, dont quatre sont anglophones.

Le SATAS est la seule ressource en Abitibi-Témiscamingue qui offre des services spécialisés en matière de traitement de la violence conjugale. Notre organisme peine à offrir des services à l'ensemble du territoire. Actuellement, nous ne sommes pas en mesure d'offrir des services au Témiscamingue ou encore directement dans les communautés autochtones et encore moins en anglais. Les personnes de ces territoires doivent se déplacer dans la MRC la plus près d'un de nos trois points de service. La région de la Jamésie (anciennement Baie James) n'est desservie par aucun service de ce genre.

La situation est encore plus inquiétante en matière de traitement des auteurs d'agression sexuelle car aucun service n'est disponible dans notre région, mis à part par le biais d'un suivi individuel en clinique privée. En 2013, notre Agence de la santé et des services sociaux, par le biais de la table de concertation en matière de violence faite aux femmes, nous informait que le gouvernement rendait disponible des sommes afin d'actualiser des recommandations incluses au Plan d'action en agression sexuelle et combler les vides de services régionaux. Ainsi, une somme de 23 000 \$ était attribuée à l'Abitibi-Témiscamingue visant le traitement des délinquants sexuels. Aucun partenaire autour de la table n'a manifesté un intérêt à prendre ce mandat.

Par la suite, quelques partenaires, dont la mission est principalement l'aide aux hommes (dont SATAS), se sont mobilisés pour évaluer la possibilité de développer un service pour traiter les délinquants sexuels en région. Cette évaluation a duré plus d'un an, où partenaires, tant publics que communautaires, ont tenté de rendre possible un mandat avec des moyens financiers nettement insuffisants. Une firme conseil a même été mandatée pour faire une « étude de marché » afin de déterminer les meilleures pratiques et d'évaluer la faisabilité de ce projet en région.

Finalement, après plus d'un an de concertation, plusieurs partenaires se sont retirés du projet, faute de ressources humaines et financières notamment. Aucun autre partenaire, mis

² Facteurs de risque liés à l'occurrence de la violence conjugale, rapport annuel SATAS 2014-2015.

à part le SATAS, ne pouvait être porteur d'un éventuel projet de traitement. SATAS est le seul organisme ayant la structure légale pour contracter avec le MSSS en entente spécifique ou par le financement à sa mission. Ainsi, en 2015, le SATAS a reçu le mandat de l'Agence, en entente spécifique et à partir d'un montant de 23 000 \$, de développer un service pour agresseurs sexuels sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Actuellement, malgré les efforts du SATAS et la générosité de ses partenaires dans le réseau **à cœur d'homme** (notamment le Centre Ex-Equo), il n'existe toujours pas de service pour agresseurs sexuels dans notre région. La somme de 23 000 \$ est nettement insuffisante à la réalisation de ce développement de service et nous considérons que c'est remettre une responsabilité impossible à porter à une ressource qui souffre déjà de sous-financement dans l'actualisation de sa mission de base.

La mise en application de la loi 21, incluse dans la loi 28, sans consultation des organismes communautaires, est venue anéantir nos faibles possibilités de mettre un projet de l'avant, notamment à cause de l'obligation d'avoir des intervenants membres d'ordres professionnels détenant un permis de psychothérapeute.

Si le financement accordé demeure le même, nous explorons par ailleurs des moyens alternatifs, comme l'organisme GAPI, et envisageons d'intégrer dans notre programme en matière de violence conjugale des éléments liés à la délinquance sexuelle (violence sexuelle). Les négociations régionales demeurent à poursuivre à ce niveau.

Le nouveau plan d'action devrait comprendre des actions en traitement de la délinquance sexuelle et prévoir des sommes adéquates pour réaliser ses ambitions. Le gouvernement ne peut pas remettre la responsabilité aux organismes communautaires de développer des programmes de traitements avec des moyens insuffisants. Le plan d'actions gouvernemental doit intégrer que le traitement des agresseurs fait partie de la solution afin de diminuer l'incidence des délits à caractère sexuel et ce, sans remettre en question les actions de prévention ou de protection pour les victimes.

L'organisme SATAS est un organisme communautaire d'action autonome, qui est prêt à prendre un mandat au niveau du traitement des agresseurs sexuels, pour le développement de sa communauté, dans l'intérêt des victimes, vers un traitement des agresseurs, dans la mesure où le plan d'action permettra de vrais moyens de mettre en place un service de traitement crédible et efficace.

Recommandations

- Financer adéquatement les ressources qui offrent des services dans le traitement de la délinquance sexuelle.
- Considérer l'importance de traiter les agresseurs comme faisant partie de la solution pour diminuer les l'incidence des délits à caractère sexuel.
- Tenir compte des réalités régionales dans l'attribution des ressources financières.

Conclusion

À la lumière des constats et des recommandations mentionnés plus haut, il ne fait pas de doute qu'il reste beaucoup à faire dans la lutte aux agressions sexuelles. **à cœur d'homme** et ses organismes membres souhaitent poursuivre leurs actions en ce sens. Pour le prochain plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle, plusieurs priorités concernant l'aide aux hommes sont à développer.

Les organismes intervenant en violence auprès des hommes se sont construits en réponse aux besoins de leur communauté, développant des expertises spécifiques et une expertise particulière envers cette clientèle. Préoccupé par les violences sexuelles agies ou subies, chacun se sent interpellé et pose, selon son organisation de services, des actions afin de prévenir les agressions à caractère sexuel. Les organismes représentent donc des acteurs incontournables dans une offre de services auprès des hommes.

Dans un premier temps, il semble y avoir consensus sur la nécessité d'offrir une **formation** de qualité aux intervenants en ce qui a trait aux violences sexuelles. Ceci pour qu'ils soient à même de dépister les gestes de violences subis ou imposés, qu'ils soient en mesure de favoriser le dévoilement autant pour les victimes que les agresseurs et qu'ils puissent intervenir de façon appropriée, en référant au besoin les individus vers des ressources spécialisées.

Dans un deuxième temps, la **concertation** et le **partage d'expertise** en sensibilisation et en prévention de la violence sexuelle doivent être favorisés, notamment par l'établissement de passerelles de services entre les différents interlocuteurs régionaux. Les problématiques de la violence conjugale et des agressions sexuelles se butent encore à plusieurs silos. Aussi, des moyens doivent être mis en place afin de mieux travailler ensemble. Des progrès en ce sens ont été faits et certaines initiatives sont déjà en place. Toutefois, il demeure important de poursuivre dans cette voie pour un meilleur partage de nos expertises respectives.

Dans un troisième temps, il nous apparaît urgent de miser sur l'accessibilité des services pour les hommes victimes de violence sexuelle, car à l'instar d'autres groupes de la population qui ne reçoivent pas de services adaptés à leur réalité spécifique, ces derniers ne peuvent pas compter sur l'aide et le soutien dont ils auraient besoin. Ce faisant, nous devons tenir compte que plus l'accès est lourd (par exemple, une démarche auprès de l'IVAC), moins les hommes iront vers ces services. De la même manière, l'intervention auprès des hommes agresseurs mérite d'être bonifiée. À ce titre, les services sont très variables d'une région à l'autre du Québec.

Enfin, il importe de veiller à ce que le prochain plan d'action en matière d'agression sexuelle prévoit des **sommes suffisantes** pour mettre en œuvre les actions retenues. Plusieurs organismes communautaires éprouvent déjà des difficultés financières importantes qui les empêchent de développer de nouveaux services. Si nous voulons obtenir des résultats concluants dans la lutte aux violences sexuelles, nous devons être en mesure d'offrir un environnement de travail stimulant à nos employés et des services de qualité aux hommes qui demandent de l'aide.

Références

à cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, Recommandations sur la lutte contre l'intimidation, recommandations présentées au Ministère de la Famille, 2014.

à cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, rédaction : M. Trépanier, Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait - Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes, mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre des auditions publiques sur le document, 2011.

à cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, rédaction : M. Trépanier, La socialisation conservatrice : facteur d'aliénation et de dualisation, mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, 2005.

Annexe I – Organismes membres 2015-2016

BAS SAINT-LAURENT

C-TA-C

158, rue Belzile, bureau 01
Rimouski (Québec) G5L 3E4
418 725-2822
c-ta-c.rimouski@globetrotter.net

Trajectoires hommes du KRTB

48, rue Témiscouata, C.P. 5
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2X9
418 605-0878
trajectoireshommes@hotmail.com

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le Cran

1230, boulevard Walberg, suite 314
Dolbeau - Mistassini (Québec) G8L 1H2
1-877-276-5802
administration@lecran.info

CAPITALE-NATIONALE

GAPI (Groupe d'aide aux personnes impulsives)

273, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 6G7
418 529-3446
infos@legapi.com

SHIC de Charlevoix

367, Saint-Étienne, bureau 314
La Malbaie (Québec) G5A 1M3
418 665-3477
shic@videotron.ca

MAURICIE-BOIS-FRANCS

Halte Drummond

152, rue Cockburn
Drummondville (Québec) J2C 4L3
819 472-5299
haltedru@aide-internet.org

Homme Alternative

90, rue Girouard
Victoriaville (Québec) G6P 5T5
819 357-5757
info@hommealternative.qc.ca

Accord-Mauricie

991, rue Champflour
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Z8
819 693-5264
info@accordmauricie.com

ESTRIE

Le Seuil de l'Estrie

C.P. 1503 Succ. Place de la Cité
Sherbrooke (Québec) J1H 5M4
819 821-2420
leseuil@abacom.com

MONTREAL

OPTION

1150, boulevard Saint-Joseph Est, #104
Montréal (Québec) H2J 1L5
514 527-1657
option@cooptel.qc.ca

Pro-Gam

1453, rue Beaubien Est, bureau 205
Montréal (Québec) H2G 3C6
514 270-8462
stevbel53@hotmail.com

Service d'aide aux conjoints (SAC)

10 000, rue Lajeunesse, bureau 230
Montréal (Québec) H3L 2E1
514 384-6296
serviceaideconjoints@bellnet.ca

OUTAOUAIS

Donne-toi une chance

1939, rue St-Louis, local 4
Gatineau (Québec) J8T 4H5
819 205-1451
administration@donnetoiunechance.org

L'Impact-Rivière Gatineau

270, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
819 449-3077
impactrivieregatineauorg@videotron.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

S.A.T.A.S. (Service d'aide et de traitement en apprentissage social (P.I.C.V.))

121, rue Principale Sud, C.P. 38
Amos (Québec) J9T 3A5
819 732-5253 Poste 15
crcatnq_lessardc@cablearmos.com

CHAUDIÈRES-APPALACHES

Centre Ex-Equo

630, boulevard Vachon Nord
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M2
1-877-613-1900 #123
exequo@globetrotter.net

Entraide au masculin Côte-Sud

62, rue Lamartine Ouest
L'Islet (Québec) G0R 1X0
418 247-5030
entraideaumasculin@videotron.ca

Se parler d'hommes à hommes

37, rue Notre-Dame Ouest
Thetford Mines (Québec) G6G 1J1
1-877-335-9717
separlerdhommesahommes@hotmail.com

LANAUDIÈRE

Centre d'aide pour hommes de Lanaudière

CAHo

688, boulevard Manseau
Joliette (Québec) J6E 3E6
450 756-4934
caho@caho.ca

LAURENTIDES

ACCROC

60, boulevard des Hauteurs
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 1R4
450 569-7779
info@accroc.qc.ca

PAIX (Programme d'aide et d'intervention)

C.P. 523
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
J8C 3C6
1-819-326-1400
paix@c gocable.ca

MONTÉRÉGIE

AVIF - Action sur la violence et intervention familiale

330, rue Pierre Boursier, suite 1200
Châteauguay (Québec) J6J 4Z2
450 692-7313
avif@bellnet.ca

L'Entraide pour Hommes de la Vallée-du-Richelieu/Longueuil

551, boulevard Laurier, #204
Beloeil (Québec) J3G 4J1
450 446-6225
info@ehvr.org

Maison le Passeur

71, rue de Ramezay, local 227
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 743-8403
louise@maisonlepasseur.com

Ressource pour hommes de la Haute-Yamaska

739, rue Dufferin
Granby (Québec) J2H 2H5
450 777-6680
info@rhhy.qc.ca

Via L'anse

340, boulevard du Havre, bureau 103
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4S6
450 370-3200
vialanse@c gocable.ca

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA MADELEINE

Convergence

28, 1^e Rue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2G5
418 763-5001
convergence4511@gmail.com

Hommes et Gars

207-350, chemin Principal
Cap-Aux-Meules (Québec) G4T 1C9
418 986-1811
hommesetgars@hotmail.ca

LAVAL

CHOC (Carrefour d'Hommes en changement)

25, boulevard Lévesque Est
Laval (Québec) H7G 1B3
450 975-2462
choc@organismechoc.com